

TIER devient Dott : ce qui change pour les utilisateurs dans l'Agglo

C'est officiel : l'opérateur TIER, en charge de la gestion des vélos et trottinettes électriques en libre-service depuis le début de l'expérimentation en 2022, a annoncé le 1^{er} octobre sa fusion avec l'entreprise franco-néerlandaise Dott. Sur le territoire, la migration est programmée à partir du 10 décembre, entraînant quelques adaptations mineures pour les usagers.



À la suite de la fusion des deux sociétés début 2024, TIER-Dott a décidé d'opérer sous une seule marque et une seule application mobile : **Dott**. TIER disparaîtra donc totalement d'ici à la fin de l'année pour devenir Dott, le temps pour l'entreprise de **mettre progressivement sa flotte à jour en "réhabillant" tous les véhicules** avec son nouveau logo.

Changement dès le 10 décembre 2024

À partir du 10 décembre, **c'est à la condition d'avoir téléchargé l'application Dott que les utilisateurs de l'Agglo pourront continuer à emprunter des véhicules**. Ils recevront une notification les invitant à télécharger celle-ci. Ceux disposant de la dernière version de l'application TIER pourront simplement cliquer sur le lien pour

télécharger l'application Dott et mettre à jour leurs informations. Ceux ayant un forfait/pass pourront continuer à l'utiliser normalement et plusieurs autres forfaits leur seront également proposés.

TIER devient Dott

L'entreprise est née de la fusion des opérateurs TIER et Dott en mars 2024. L'entreprise intègre actuellement tous les véhicules dans l'application Dott. Plus d'informations sur www.ridedott.com

Une expérimentation en cours depuis 2022

Avec 17 gares et stations et 70 % de sa population à moins d'1 km d'une gare, la CASGBS a choisi de faire de ces très courts trajets quotidiens une priorité. Dans un objectif de développement des mobilités durables, elle a ainsi souhaité, en 2022, lancer en expérimentation avec les communes volontaires* un service de location de vélos et trottinettes en libre-service sur le territoire, reconduit en 2023.

Depuis la mise en place du service, 1,2 millions de km ont déjà été parcourus.

**à ce jour, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Pecq, Le Port-Marly, L'Étang-la-Ville, Le Vésinet, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson et Sartrouville.*